



Fiche d'inscription 2026 aux Sports Nautiques de La Frette

Nom :			
Prénom :			
né(e) le :			
N° de Licence :			
Adresse :			
Téléphone :	email :		

Cotisation	Catégorie	Nombre	Total
Cotisations Usage d'un bateau du club (Licence FFV incluse)	Jeune (-18 ans) : 190 €		€
	Adulte : 242 €		€
	Famille (2 adultes + 2 jeunes) : 344 €		€
Cotisations Propriétaire (Licence FFV incluse)	Jeune (-18 ans) : 115 €		€
	Adulte : 172 €		€
	Famille (2 adultes + 2 jeunes) : 244 €		€
Cotisation Paddle	Jeune (-18 ans) : 80 €		€
	Adulte : 137 €		€
Hivernage quillard intérieur : 120 €			€
Hivernage quillard extérieur : 100 €			€
Hivernage dériveur intérieur : 86 €			€
Hivernage dériveur extérieur : 76 €			€
Paiement par chèque	Référence chèque		€
Paiement par virement	(IBAN : FR76 1020 7001 5321 2148 7369 197)		
Pour information cout de la licence FFV 2026 : Jeune = 33€, adulte 72€			

Le ou les adhérents certifient savoir nager au moins 50 mètres (certificat à fournir obligatoirement pour les mineurs)

La licence FFV est obligatoire et couvre par son assurance les activités au sein du club. Voir le site de la FFV

<http://www.ffvoile.fr/ffv/Identification/Login.aspx>

- **Je déclare** : Pour les représentants légaux des mineurs avoir lu et rempli le questionnaire de santé de la Fédération Française de voile, avoir rendu au club l'attestation annexe du questionnaire ou un certificat médical si nécessaire.

- **Je déclare** Pour les personnes : avoir fourni un certificat médical, 1ère inscription, et pour participer aux régates de grade 4 et supérieures majeures : ou le questionnaire de santé si renouvellement de l'inscription et participation aux régates de grade 5.

- **Je déclare** produire ce questionnaire ou le certificat médical à l'aide de la procédure en ligne mise en place par la FFV sur son site internet, la FFV m'avertissant de la souscription de ma licence par message électronique.

Dès réception de la (les) licence(s), je m'engage à fournir au club le coupon réponse « assurance FFV ».

- **Je dégage** les SNF de toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou destruction de mon bateau pendant l'hivernage dans le hangar du club, et pendant la saison de navigation sur le quai des SNF, et assurer par moi-même mon bateau ainsi que son matériel pendant l'hivernage et la saison de navigation, pour couvrir tout risque possible.

- **Je m'engage à** : - lire et appliquer le règlement intérieur affiché dans le club-house

- respecter les limites de la zone de navigation autorisée sur la Seine (PK 58,690 : panneau voile en aval du Pont de Maisons-Laffitte au PK 64,500 : panneau voile en amont de l'Eglise d'Herblay)
- à porter une aide à la flottabilité obligatoire en navigation
- à respecter la priorité des navires commerciaux.

- J'autorise la diffusion d'images personnelles ou familiales, prises dans le cadre associatif : OUI NON

Je possède : - un permis bateau fluvial : OUI NON

- le PSC1 (brevet de secourisme) OUI NON
- un brevet de moniteur de voile OUI NON
- un certificat de radio téléphoniste (VHF) OUI NON
- d'autres diplômes utiles aux activités nautiques et sportives de club de voile

Date et signature